

Publication communale juillet 2019

Fermeture du secrétariat communal (rappel)

Durant la période estivale, le secrétariat communal sera fermé du

lundi 15 juillet au vendredi 9 août 2019 inclus

Réouverture le lundi 12 août 2019, selon l'horaire habituel. **La Recette communale réouvrira ses portes le 20 août.**

Inscriptions au chômage

Durant la fermeture du secrétariat communal (du 15 juillet au 9 août inclus), les nouveaux chômeurs sont priés de se présenter avec leur carte AVS à l'ORP, (Office régional de placement à la rue Auguste-Cuenin 15, à Porrentruy) au plus tard le premier jour pour lequel ils revendiquent les indemnités de chômage.

Au préalable, le chômeur prendra contact avec l'ORP au no. 032/420 39 40.

Permis de construire

Requérant : **Groupe Recomatic SA, rue des Marronniers 1G**

Projet : Couverts complémentaires et prolongement couvert à vélo, construction métallique, sur parcelle No. 47.

Requérants : **Schwab Coralie et Strahm Frédéric, sur la Grétche 258**

Projet : Agrandissement du bâtiment no. 258 comprenant l'ajout d'un étage pour l'aménagement de chambres avec terrasse non couverte, pose d'un poêle + construction d'un mur de soutènement végétalisé au Sud-Est, sur parcelle No. 5007.

Requérant : **Perrolle Claude, sur la Côte 222**

Projet : Construction d'un mur de soutènement en béton armé sur parcelle no. 792.

Boulangier à la place St-Martin – pause estivale

M. Borruat stoppera temporairement ses ventes à la place St-Martin du 22 juillet au 5 août inclus. Reprise le mardi 6 août à 9h15.



Nouvelle organisation des guichets de l'administration communale

Les travaux de réaménagement du secrétariat communal touchent à leur fin, dès à présent **deux guichets** sont ouverts au public, à savoir :

Contrôle des habitants – Agence AVS – Office du chômage – Valeurs officielles – Impôts :

Personne responsable : **Mme Ginette Talbi**, ☎ 032/466 29 10.
✉ ginette.talbi@courtedoux.ch

Heures d'ouverture : **Lundi, de 13h30 à 18h30**
Mercredi, de 7h30 à 11h30
Ou sur rendez-vous

Le nouveau bureau de Mme Talbi se trouve sur la droite à l'entrée du bâtiment communal, au fond du couloir. Des panneaux indicatifs vous guideront.

Secrétariat – Permis de construire – Aménagement du territoire – Cimetière - Agriculture – Caisse – Registre des chiens – Service dentaire scolaire :

Personne responsable : **Mme Karine Cerf** (secrétariat - permis de construire- aménagement du territoire- agriculture - cimetière)
☎ 032/466 29 10.
✉ karine.cerf@courtedoux.ch

Personne responsable : **Mme Sandra Voisard** (caisse – service dentaire scolaire – registre des chiens – estivage Pilay) ☎ 032/466 29 10.
✉ sandra.voisard@courtedoux.ch

Heures d'ouverture : **Lundi, de 16h00 à 18h30**
Mercredi, de 7h30 à 11h30
Ou sur rendez-vous

Le bureau et le guichet de Mmes Voisard et Cerf restent installés dans les locaux actuels.

Prévention des incendies et des accidents dus aux feux d'artifice du 1^{er} août

En vertu de l'ordonnance concernant la police du feu, des feux d'artifice ne doivent être allumés que lorsqu'il n'en résulte aucun danger pour les personnes et les choses. Afin

d'éviter des accidents ainsi que des incendies de forêts, de prairies ou de bâtiments, nous invitons la population à observer les dispositions suivantes :

- choisir avec prudence l'emplacement où les feux du 1^{er} août seront allumés.
- ne tirer des feux d'artifice qu'à une distance d'un jet de pierre de la maison la plus proche.
- ne lancer des fusées que sur un terrain libre en faisant tout spécialement attention à la direction du vent et au point de chute.
- ne pas laisser brûler les lampions sans surveillance.

Stationnements illicites sur les trottoirs du village

Les Autorités communales rappellent que tout **stationnement sur un trottoir est interdit**. Toute voiture parkée sur un trottoir est aussitôt signalée à la police, qui se chargera d'amender les contrevenants.

Nouveau à la place St-Martin – boîtes à livres à disposition de la population

Courte'bouge a réalisé une **boîte à livres** pour la population du village. Tout un chacun est invité à farfouiller dans la boîte afin de dénicher un ou plusieurs ouvrages qui l'intéresse/nt, ou d'alimenter la boîte avec des livres dont il souhaite se séparer. Les ouvrages peuvent donc être simplement pris, empruntés, donnés, voire remplacés par d'autres. Le concept étant basé sur le troc, le recyclage, le partage, **tout en maintenant le principe de gratuité**.

**LES AUTORITES COMMUNALES DE COURTEDOUX VOUS
SOUHAIENT UN BEL ETE !**



Courtedoux, le 4 juillet 2019/kc

Le Conseil communal

Premiers Secours « RAPPEL »

Il vaut mieux faire un peu faux, que rien du tout !!!

Numéros d'urgence :

Ambulance	144
REGA	1414
Pompier	118
Police	117
Intoxication	145

Appel des secours (144) : **QOCA**

Qui	Identification personnelle
Quoi	Nature de l'incident
Quand	Heure ou moment
Où	Adresse précise, lieu, point géographique
Combien	Nombre de victimes
Autres	Danger, point de rencontre, manœuvres...



Infarctus du myocarde :

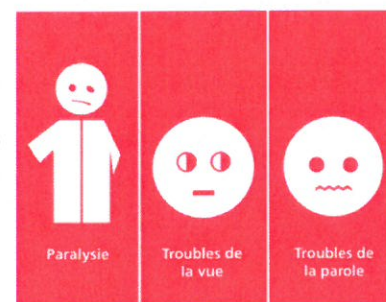
Signes et symptômes :

- Le signe classique est l'**inconfort thoracique**
- **Douleurs thoracique**
 - Poids ou une barre posés sur le sternum
- Irradiation dans les **bras**, le **cou**, la **mâchoire** et le **dos**



Accident Vasculaire Cérébral (AVC) :

VISAGE Est-il affaissé?
INCAPACITÉ Pouvez-vous lever les deux bras normalement?
TROUBLE DE LA PAROLE Trouble de prononciation?
EXTRÊME URGENCE Composez le **144**



APPRENEZ À RECONNAÎTRE LES SIGNES. PLUS **VITE** VOUS RÉAGISSEZ,
PLUS **VITE** VOUS SAUVEZ LA PERSONNE.

Appel au 144 QOCA

- QUI** ✓ Identification personnelle
- QUOI** ✓ Nature de l'accident
- QUAND** ✓ Heure ou moment de l'événement
- OU** ✓ Adresse précise, lieu, point géographique, ...
- COMBIEN** ✓ Nombre de victimes
- AUTRES** ✓ Danger, point de rencontre, manœuvres, ...

144
pour tous
les cas d'urgences sanitaires





Algorithme BLS-AED-SRC 2015 d'après le CoSTR* de l'ILCOR

Contrôle rapide concernant la sécurité des environs (surtout intoxications et électricité)

Personne inconsciente
Respiration manquante ou anormale

Appeler de l'aide
Donner l'alarme, tél. 144
Prendre ou demander l'AED

30 compressions thoraciques (100 – 120 /min)
suivi de 2 insufflations
ou
compressions thoraciques sans insufflations

Arrivée de l'AED
Suivre les instructions de l'AED

Faire attention à :

- Compression thoracique **5 – 6 cm** resp **1/3** du diamètre du thorax chez les enfants
- interruption **minimale**
- Point de compression **au milieu** de la cage thoracique
- **Décharge complète**
- Ventilations: mouvements du thorax **visibles!**

Quellen:

- Travers AH, et al., 2015 *International Consensus on Cardiopulmonary Resuscitation and Emergency Cardiovascular Care Science With Treatment Recommendations. Part 3: adult basic life support and automated external defibrillation: *Circulation*. 2015;132 (suppl 1):S51–S83.
- Maconochie IK, et al., 2015 International Consensus on Cardiopulmonary Resuscitation and Emergency Cardiovascular Care Science with Treatment Recommendations Part 6: Pediatric basic life support and pediatric advanced life support., *Resuscitation* 95 (2015) e147–e168



2019

MINI TOURNOI

FC COURTEDOUX

SAMEDI 3 AOÛT 2019

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS À 10 H - DÉBUT DU TOURNOI À 10 H 30

MENU FESTIF ET GRILLADES À 19 H - FEU D'ARTIFICE À 22 H



Droguerie Homéopathie
Gérard Mure
2950 Courgenay
032 471 15 55



INSCRIPTION : FC.COURTEDOUX@GMAIL.COM

Vendredi 30 août 2019

A la GRANGE
rue du 23 juin



 **COURT'EN FÊTE** 


Projections de films amateurs
du cru!

À partir de 17h



petite restauration

 **CONCERTS**

18h Léana & Co
20h Sim's en acoustique
21h KPDP

ENEZ NOMBREUX!

2, rue du 24-Septembre
CH-2800 Delémontt +41 32 420 54 40
f +41 32 420 54 41
bourses@jura.ch

Delémont, juillet 2019

**INFORMATIONS CONCERNANT LES SUBSIDES
DE FORMATION**

Vous suivez actuellement une formation du secondaire II (mesure de transition, apprentissage, école de commerce, école de culture générale, école professionnelle à plein temps, lycée, etc.) ou vous avez entrepris des études de niveau tertiaire (ES, université, EPF, HES, HEP, brevet, maîtrise, etc.) ou, enfin, vous souhaitez partir prochainement en stage linguistique. Vous avez la possibilité d'obtenir des subsides de formation de la part du canton du Jura (bourse et/ou contribution cantonale aux frais de formation).

Tous les renseignements utiles concernant les conditions d'octroi et la procédure pour remplir les formulaires pour l'année de formation 2019-2020 sont disponibles à l'adresse suivante :

www.jura.ch/bourses.

Les formulaires remplis et signés avec tous les justificatifs nécessaires sont à envoyer par la poste à la Section des bourses. Un envoi par e-mail n'est pas valable.

Taxations fiscales : les décisions de taxation 2018 de vous-même et de vos parents doivent être jointes à votre demande. Même si les taxations ne sont pas encore disponibles, **les délais ci-dessous doivent impérativement être respectés pour nous faire parvenir votre demande.**

Les demandes doivent être déposées au plus tard :

- ▶ **le 31 janvier 2020** pour les formations débutant entre août et novembre 2019 ;
- ▶ **le 30 avril 2020** pour les formations débutant en janvier ou février 2020 ;
- ▶ **le dernier jour du stage** pour les **stages linguistiques**.

Pour les dossiers déposés hors-délai, le subside est dû uniquement pour la durée de formation restante jusqu'à la fin de l'année scolaire, pour autant que la demande soit déposée avant le 31 mai.

La Section des bourses se tient volontiers à votre disposition pour tout conseil ou complément d'informations par courriel à l'adresse **bourses@jura.ch** ou par téléphone au **032 420 54 40** selon l'horaire ci-dessous :

lundi	:	9h00 à 11h00
mardi au jeudi	:	14h00 à 16h00

Nous vous souhaitons plein succès dans votre formation !